

Avril 2024

## SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION



### La vaccination HPV ? comme la ceinture de sécurité, pas question de l'oublier !

Les infections à HPV (Papillomavirus humains) sont des infections courantes responsables chaque année en France de plus de **6 300 cas de cancers de la sphère ano-génitale** (col de l'utérus, vulve, vagin, anus et pénis) **et des voies aérodigestives supérieures**, et de **100 000** verrues génitales, impactant les femmes mais également les hommes. Pourtant toutes ces pathologies sont évitables, grâce à la prévention.

La vaccination HPV est recommandée et remboursée **à partir de 11 ans et en rattrapage jusqu'à 19 ans révolus** (filles et garçons). Cependant, en région Grand-Est, seule une jeune fille sur deux est vaccinée et la couverture vaccinale ne dépasse pas les 15% chez les garçons (*schéma 1 dose à 15 ans - données Santé Publique France à fin 2022*).

La lutte contre les pathologies HPV induites est aujourd'hui un **enjeu de santé publique mondial**. En France, le médecin traitant, pivot du système de santé, n'est plus le seul acteur sur qui repose cette responsabilité. En effet, pharmacien, sage-femme ou encore infirmier peuvent prescrire et administrer la vaccination HPV selon les recommandations du calendrier vaccinal en vigueur. En complément, tous les enfants inscrits en classe de cinquième peuvent profiter de la vaccination au sein-même de leur établissement scolaire.

D'après le Dr Christophe Hommel, médecin emporiatre (spécialisé en médecine des voyages) et vaccinologue au centre de vaccination international de Strasbourg « *de nombreuses jeunes femmes et jeunes hommes sortent chaque année des recommandations vaccinales sans avoir eu l'opportunité de se faire vacciner contre les cancers liés à l'HPV ce qui représente une perte de chance indéniable* ». Même s'il est préférable de se faire vacciner le plus tôt possible, le Dr Hommel insiste sur « *l'importance de sensibiliser les jeunes adultes quant à la possibilité de se faire vacciner en rattrapage, voire au-delà de l'âge de 20 ans, sans restriction quant à la date des premiers rapports sexuels, même si le vaccin n'est – pour l'instant - pas pris en charge pour les jeunes filles de plus de 20 ans. De nombreux pays en Europe recommandent ce vaccin jusqu'à 26 ans et les américains jusqu'à 45 ans.* ». A ce titre, le Dr Hommel a rédigé un plaidoyer signé des sociétés savantes et du monde associatif, plaidoyer soumis aux autorités de santé (DGS, HAS, INCA, CTV) pour obtenir une recommandation de la vaccination jusqu'à 26 ans, quels que soient le genre et l'orientation sexuelle. **L'absence de vaccination est synonyme d'une perte de chance et cela concerne – sur les 7 dernières années – 4 millions de jeunes femmes et hommes de plus de 20 ans.**

Pour rappeler aux jeunes les recommandations vaccinales les concernant, les acteurs de la vaccination en région Grand-Est se mobilisent lors de cette semaine européenne de la vaccination à **travers un message simple : La vaccination HPV ? comme la ceinture de sécurité, pas question de l'oublier !**

#### **Une vaccination efficace :**

- ✓ Elle protège contre la quasi-totalité des cancers associés aux HPV et diminue le risque de verrues et de condylomes génitaux.
- ✓ Dans les pays où la couverture vaccinale est élevée (Australie, Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, pays nordiques), on constate une quasi-disparition de l'infection à HPV et une très nette régression des lésions malignes et bénignes dues aux HPV.
- ✓ L'OMS vise à **éliminer le cancer du col** de l'utérus avant la fin du siècle, à condition notamment d'atteindre une couverture vaccinale de 90% chez les jeunes filles. Le plan cancer Européen tout comme la stratégie décennale de lutte contre le cancer en France visent l'élimination de l'ensemble des cancers HPV-induits via notamment un objectif minimal de couverture vaccinale fixé à 80%.

**Une vaccination sûre :**

Après 16 ans d'utilisation, les données en faveur de la sécurité d'utilisation du vaccin sont nombreuses et robustes. Il n'existe notamment aucun argument scientifique en faveur d'une quelconque implication du vaccin dans des maladies auto-immunes comme la sclérose en plaque...

**Une vaccination remboursée**

La vaccination est prise en charge par l'Assurance maladie à hauteur de 65% pour :

- les **filles** et les **garçons**, à partir de 11 et jusqu'à 19 ans révolus,
- les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, jusqu'à 26 ans,
- les patients en attente de greffe d'organe solide dès l'âge de 9 ans.

**La vaccination peut être réalisée à l'école par les professionnels des centres de vaccination pour les élèves en classe de cinquième, et en ville par un médecin, un pharmacien, une sage-femme, un infirmier pour l'ensemble des jeunes ciblés.** Demandez conseil à votre médecin traitant ou rendez-vous dans un centre de vaccination.

**Prévention des cancers HPV induits**  
**LA VACCINATION HPV, c'est à partir de** **11 ANS**



**Parlez-en à un professionnel de santé  
ou Rendez-vous dans un centre de vaccination**



Contact : Docteur Christophe HOMMEL – Centre de Vaccination International CHU Strasbourg

03 88 11 51 73 - christophe.hommel@chru-strasbourg.fr